

THEATRES
Théâtre des Nouveautés
 741, Bell Est 136
SEMAINE DE PAQUES : 13 AVRIL.
"MARTYRE"
 Matinée samedi.
THEATRE DE L'OPERA COMIQUE
 "Ancien Palais Royal"
 288 rue Laurier. Téléphone : Est 807
Semaine de Paques
 Commencant le 13 avril pour la première fois à son tour.
"LA POUPÉE." Opérette nouvelle en 3 actes et 4 tableaux
 Grande mise en scène. Musique, chant et danses.
 Matinée spectacle. L'après-midi de Paques et les soirées de Paques.
 Soirée de gala JEUDI.
 Prix ordinaires des places. 147.11

Théâtre National Français
 1440 STE-CATHERINE
 741, Bell Est 136. Matinée 150. Soirée 200.
SEMAINE DU 13 AVRIL 1903.
"Mme Sans-Gêne"
 Paul de Caen dans "Napoléon". Horiet et Moret dans "Mme Sans-Gêne" et Napoléon dans le comte de Neipperg.
 N. B. — Lundi de Paques, fête légale. Matinée. Soirée. 10, 15, 20, 25c.
 Soirées 10, 20, 30, 40c.

Monument National Semaine commune du 20 Avril.
Une de Perdue deux de Retrouvés
 Grand drame canadien. Titre de roman de M. George de Houcheville. Matinée. Soirée tous les jours.
 Prix : Soirées, 25, 35, 50c. Matinées, 10, 15, 25c.

...TOURNÉE...
THÉODORE BOTREL
 —AU—
CANADA et aux ETATS-UNIS.

Les villes, collèges, convents et cercles qui désirent procurer la présence de **THEODORE BOTREL ET MADAME BOTREL** dans ses tournées, s'adressent aux chanciers de Bretagne et de "CHEZ NOUS" pour venir en aide à l'érection de la statue Jacques-Cartier à St-Malo voudront bien s'adresser immédiatement à **MM. PARENT FRERES, 92 rue St-Jacques, Montréal.**

GRANDE
Représentation
Patriotique
 Au Monument National
Vendredi, le 17 Avril 1903.
 Sous le patronage distingué de
S. G. Monseigneur Bruchesi
 Archevêque de Montréal,
 Dans le but d'élever un monument au découvreur du Canada Jacques-Cartier, à Saint-Malo, France.

M. Théodore Botrel, le poète chrétien de la Bretagne, expliquera le but de son voyage en Amérique, puis, avec les concours de Madame Botrel, chantera les refrains populaires qui ont rendu son nom célèbre dans la Vieille Armorique et dans la France entière.
"CHANSONS EN RABOTS"
"CHANSONS EN DENTELLE"
 On peut se procurer des billets à la PHARMACIE NATIONALE, Monument National et chez
PARENT FRERES,
 92 RUE ST-JACQUES.
 Prix : 35c, 50c, 75c.
 M. et Madame Botrel seront à la disposition des collègues, des convents et des cercles littéraires à dater du 18 avril courant. Pour dates et conditions s'adresser à **PARENT FRERES, 92 Rue St-Jacques, MONTRÉAL.**

GRAND CHOIX DE
Fleurs coupées,
Plantes de toutes sortes,
Corbeilles, Paniers rustiques, Bouquets, Décorations florales, CHEZ.....

Chs C. de LORIMIER,
FLEURISTE,
250 RUE ST-DENIS,
 Vis-à-vis le Jardin de l'Enfance.
 Tel. Bell Est 1584. 5-jno.

Rails d'Acier
 Manufacturés au Canada
 Nous avons le plaisir de vous offrir par prompt livraison les rails d'acier les meilleurs manufacturés au Canada de matériaux canadiens. Qualité garantie.
Drummond McCall & Co.,
 Agents de vente généraux.
The Algoma Steel Co., Ltd.,
 du Sault Ste-Marie, Ont.
 Bureaux :
Canada Life Building, MONTREAL,
 93 rue York, TORONTO.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
 Avez-vous une idée? Bien. Demandez votre "patente" pour savoir comment exploiter les brevets. Informations gratuites. **W. R. CUTHBERT & CO.,** 111 rue York, Toronto, Ont. Bureaux : 111 Atlantic Bldg., Washington, D. C.

MICA
 Fait paraitre la route.
AXLE GREASE
 Et les charges les plus lourdes.
 Bonne pour tous véhicules sur des roues.
 Manufacturé par **IMPERIAL OIL CO.**
 111 rue York

LES HABITATIONS OUVRIERES

EN ALLEMAGNE

La question la plus pratique du monde est aussi celle qui a été le plus, en Allemagne, à la déclamation vaine, à l'étalage des formules inutilisées de 1840 à 1870, nous assistons à la longue théorie des assemblées sans sanction, des livres sans conclusion, des brochures sans effet. L'initiative de toute cette littérature est Victor Arntz Huber, voyageur d'idées entre le parti socialiste et le parti conservateur. Mais la réforme heureuse de l'habitation ouvrière en Allemagne n'est pas sortie de cet amas de papiers. Les colonies imprimées ne se sont transformées par aucun miracle en porches taillés dans la pierre. C'est l'or français versé après la guerre de 1870 qui a permis le commencement des travaux qui ne se sont pas arrêtés depuis. L'Etat n'a dû qu'à cet or son salut contre le socialisme menaçant — et encore n'a-t-il fallu que l'Etat prit souvent le manque du socialisme.

On assiste alors à ce spectacle curieux de l'initiative bourgeoise poussée aux extrêmes limites du possible en face des conclusions pessimistes et des proclamations alarmantes du parti ouvrier.

C'est Krupp qui construisit la ville modèle des ouvriers, le Krupp des canons, le Krupp de la guerre forcée, le Krupp dont la vie semble s'écouler comme un long fleuve de bronze li quide et bouillant mêlé du sang des morts.

C'est Engels au contraire, le révéru de la paix et des classes unies qui écrit :
 "Au temps jadis, la propriété de la maison a pu être un bienfait pour le travailleur. Aujourd'hui, c'est une cause d'asservissement pour lui-même et un malheur pour la classe ouvrière."

Ces luttes de parole absorbent si bien l'activité des deux parts qu'en 1889, il n'y avait pas en Allemagne de loi générale sur les logements ouvriers.

La législation des différents Etats ne donnait aux autorités aucune arme contre les tenanciers de logements insalubres. L'Etat prussien fut le premier, en 1895, à discuter une loi sur l'amélioration des habitations ouvrières, qui, adoptée à Berlin, a servi de modèle aux législations des différents Etats.

En même temps, le gouvernement prussien entraînait dans l'action, en qualité de patron, il se mettait à loger les ouvriers et les petits employés à son service. Après avoir créé des logements convenables pour les travailleurs de ses mines, il mettait tous deux millions de marks à la disposition des Sociétés de construction à bon marché, formées entre les employés des chemins de fer et ceux des divers ministères.

Le gouvernement de Bavière suivait l'exemple, et affectait une somme de six millions de marks au même emploi. Il autorisait surtout les caisses d'épargne, la caisse des invalides et les Sociétés d'assurance à employer une partie de leurs réserves au développement des constructions ouvrières.

Les communes de l'Empire suivaient le mouvement et secondaient de leur mieux l'initiative privée. Le temps paraît très loin où le bourgeois de Berlin, M. Hohenzollern, demandait en vain au conseil de céder des terrains appartenant à la ville, pour qu'une Société philanthropique pût construire des logements à bon marché. Aujourd'hui, toutes les villes de l'Empire luttent d'initiative par des ventes de terrains à prix réduits, par la souscription des actions émises par les Sociétés de construction, par des avances à un taux très bas, par les réductions sur les impôts, sur les taxes de voirie.

Enfin, quand tous les autres efforts échouent, les communes construisent pour leur propre compte. Mais ce moyen extrême devient de plus en plus rare.
 Dans les grandes villes, le rôle des communes se borne à lutter contre la spéculation sur le sol, qui rend le prix du terrain insupportable dans certaines agglomérations allemandes : à Francfort, on a imaginé de diviser la ville en zones qui sont régies par des règlements spéciaux de construction. Il existe un quartier pour les villas, un autre pour les maisons à étages multiples, un autre pour les usines. C'est la réorganisation générale d'un système que le moyen âge avait appliqué à une rue d'hommes : tout est dans tout et le progrès n'est fait que des leçons du passé.
 Berlin qui apparaît, méconnaissable à qui l'a vue, il y a quinze ans ; Berlin la ville aux architectures modernes, aux avenues sans fin éclairées de verdure, incendiées de soleil ; Berlin la ville aux terrasses ajourées, aux orowindows compliqués, aux baies ouvertes sur toute la largeur des galeries et des salons. Berlin moderne et riche est peut-être la ville de l'Empire où le progrès a été le plus lent, malgré les encouragements personnels de l'empereur.

À Berlin et ne se trouve dans la banlieue qu'à l'état d'essai gêné.
 Pour trouver, en Allemagne, le modèle parfait de la cité ouvrière, il faut aller à Essen.

Les philosophes du "bonheur" ont dit que la maison de l'ouvrier à l'ouvrier était un gage de paix. Par une singulière ironie des faits, le chef-d'œuvre de la maison pacifique, la boîte à bonheur la mieux enrichie de climatisation et de chère-vieillesse se plaçant des usines où se forge la guerre, aux aciéries Krupp.

Outre l'usine immense d'Essen, cette Société possède cinq cent cinquante mines de charbon et de fer, quatre usines à vapeur de haute mer, des carrières, des sablières, des mines d'argile. La population totale qui vit autour des usines Krupp dépasse cent mille âmes, après un recensement de 1901.

Cet entassement d'êtres commença à vie, qu'en 1866, le choléra détruisait la moitié de la population industrielle d'Essen. M. Krupp comprit alors la nécessité de créer des villes, après avoir créé l'usine, et il poussa jusqu'aux extrêmes limites le souci de bien faire.

Huit cités se rattachent, aujourd'hui, à l'usine d'Essen. Mais en dehors de cette ville, il faut compter cinq colonies ouvrières. Six mille sept cents maisons sont habitées par trente mille personnes. Les ouvriers édifiés sont logés dans de vastes hôtels meublés avec salles de bains, salles communes de récréation, bibliothèques et vaste jardin commun. La cité gracieuse des agglomérations est, certes, la colonie Altenhof, réservée aux ouvriers invalides, aux veuves d'ouvriers. Tous et toutes y sont logés gratuitement dans des cottages groupés avec art dans un vaste parc sur la pente d'un vallou.

La colonie de Cronenberg qui abrite plus de huit mille personnes est conçue dans le genre d'une élégante petite ville d'eaux. Les squares de verdure, les maisons blanches, les claires fontaines en bleu pâle, les toits rouges, les loggias fleuries font penser à une exposition permanente d'ouvriers de fantaisie. Et, pourtant, ce sont les laborieux de la grande usine qui vivent là familièrement sous la lampe de cuivre où l'ampoule électrique donne une lumière blanche. Ces jardins n'ont pas d'autre jardinier que le locataire qui y donne sa journée du dimanche.

Ces fleurs aux fenêtres sont soignées par la main de la ménagère et la paix semble assise à chaque foyer, près du grand brasier de guerre.

Certes, cette œuvre immense de luxe simple, de bonheur local est intéressante. Il faut admirer ceux qui l'ont organisée méthodiquement, en esprit d'exploitation peut-être. Mais il ne faut pas oublier que la cité Krupp est une institution exceptionnelle, un objet d'art rare et précieux, une utile et saine réclamation permanente à la porte d'un magasin somptueux. Pour créer des villes de luxe en faveur de l'ouvrier, il faut avoir réalisé ces bénéfices immenses, qui deviennent chaque jour plus rares dans l'industrie. Aussi le mécanisme des institutions patronales Krupp est-il plutôt un objet de curiosité qu'un modèle à copier.

Le "Nouvel Temps" a été constamment trop peigné des allées trop bien habillées, il faut se rappeler la proclamation de Schulze-Delitzsch :
 "Nous devons insister pour transporter la question hors du domaine des tentatives humanitaires sur le terrain économique général."

JEAN DE BONNEFON.
Cognac Gonzalez
CAPITALISTES AMERICAINS
 Un projet qui intéresse le Canada

Springfield, Ohio, 14 — Les Américains sont en train de jeter dans le Canada d'immenses capitaux. Outre les entreprises déjà établies, on s'organise en vue d'en établir de nouvelles. Plusieurs hommes d'affaires, grands capitalistes, sont en ce moment à l'étude les moyens de fonder pour les exploiter, un grand nombre d'industries canadiennes.
 La dernière entreprise projetée comprenant affaires minières et de chemins de fer, sera amalgamée et mise sous le contrôle d'une seule administration. La nouvelle compagnie possède un fonds capital atteignant le chiffre de 82,000,000.
 Le projet de grands capitalistes de cette ville ont consacré le nombre des souscripteurs sera de vingt-cinq. Un des promoteurs de cet immense projet était en ville il y a quelques jours, et il croit que les négociations entamées auront une issue dans un mois ou deux. Parmi les promoteurs de ce projet on remarque des financiers comme M. Henry Burkhoff, P. S. Briggs et autres.

ECHOS D'OTTAWA

Discours sur le budget — L'hon. M. Fielding annoncera un surplus de \$10,000,000

LA CONVENTION ANTI-TUBERCULEUSE — RECENSEMENT AGRICOLE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

(Spécial au "Canada")
 Ottawa, 15.

M. Fielding est occupé depuis quelques jours à préparer son exposé budgétaire qu'il fera demain après-midi. Cet exposé sera le plus satisfaisant qui ait encore été fait par un ministre des finances au Canada. Jamais le pays n'a été prospère comme il l'est aujourd'hui. Il y a deux ans M. Fielding croyait que nous avions atteint la crête de la vague de prospérité, mais nous n'y sommes pas encore. Le commerce a doublé depuis 1895.

Il annoncera un surplus de dix millions sur toutes dépenses pour les neuf mois de l'exercice en cours et que le surplus de l'année sera de treize millions à moins le fonds consolidé et de cinq millions pour toute l'année sur toutes dépenses. C'est à dire que le surplus sera surpris qu'il annoncerait un surplus réel de cinq millions pour l'exercice; la dette n'a été réduite que trois fois depuis la confédération, en 1871, 1882 et 1900. Le commerce du Canada atteindra \$450,000,000 et même plus. Il n'était que de \$213,000,000 en 1895. Quand au changement dans le tarif je crois qu'ils ne soient pas nombreux. Le tarif actuel, on l'admette, a produit des résultats superbes.

—La grève d'Hawkesbury est réglée à la satisfaction de tous.

Il n'y a pas augmentation de salaire mais les unions ouvrières sont reconnues.

Rien de nouveau au sujet de la grève du Canada Atlantique. La compagnie ne veut pas traiter avec les vistes, avant qu'ils ne retournent à l'ouvrage.

—Lord Minto assistait à la convention anti-tuberculeuse aujourd'hui. Le sénateur Minto assistait. Le Dr Richter a évalué à \$72,000,000 les pertes causées au pays par les ravages de l'éclaire en morts et en malades. Lord Minto a dit qu'il y avait 40,000 malades et 9,000 décès par année attribués à la maladie. On a fait plusieurs suggestions. L'association demandera entre autres choses à la corporation de Montréal de prohiber de cracher sur les places publiques. Les anciens officiers ont été réélus.

Grand banquet ce soir auquel assisteront des membres du clergé et des députés, dans le sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, à l'occasion de l'ouverture de la tombola qui durera quinze jours. M. Belmont président. Mgr. Sharette, Mgr. Duhamel, Sir Wilfrid Laurier, Lady Laurier et une foule de députés et l'épiscopat de la société canadienne-française assisteront.

Le banquet annuel de l'Association de la Reforme d'Ottawa a eu lieu ce soir dans la salle Goldsmith. Grand succès et beaucoup d'enthousiasme. Plusieurs députés assistaient.

M. Godfrey Langlois est ici. Le sénateur Wark, centenaire, prendra son siège demain au Sénat. On lui fera une ovation.

Ottawa, 15.—Le Comité d'agriculture s'est réuni ce matin. Le principal événement a été la proposition de distribution de graines et semences dues à la générosité de Sir Wm. McDonald. Plus de 100,000 semences ont été distribuées. Le gouvernement présentera une motion de Sir Wm. McDonald. Plus de 100,000 semences ont été distribuées. Le gouvernement présentera une motion de Sir Wm. McDonald. Plus de 100,000 semences ont été distribuées.

Le comité des chemins de fer est convoqué pour demain. Les propositions sur l'ordre du jour sont les bills de M. Lancaster relatifs aux gares, de M. Geoffroy relatifs au Grand Tronc et de M. Lemieux concernant l'Atlantique Québec et Ouest.

Le bulletin XVI du recensement agricole du Nouveau-Brunswick pour aujourd'hui.

La valeur totale des propriétés agricoles s'élève à \$50,596,018, sur ce montant la terre représente 44.08 pour cent et les bâtiments 32.33 pour cent, les instruments aratoires 7.17 pour cent, les animaux de la ferme 16.42 pour cent.

Ainsi réduite pour une ferme de moyenne grandeur (126.64 acres), moyennant 49.10 acres améliorées et 86.54 non améliorées la valeur de la propriété est de \$1,440,933 dont \$1,101,101 pour terre et bâtiments \$103,32 pour instruments aratoires et \$236.51 pour animaux de la ferme.

La valeur totale des produits de la ferme pour l'année du recensement, s'élève à \$8,119,918 pour les produits des champs (64.26 pour cent) et à \$1,510,657 pour les produits des animaux (35.74 pour cent) formant un total de \$12,629,575 ou \$360,000 durant l'année pour chaque ferme, soit 24.95 pour cent de la valeur de la propriété.

La valeur proportionnelle pour cent des récoltes des champs est de 61.06 pour cent, de la production de l'année, celle des fruits et légumes, produits des pépinières 3.94 pour cent; celle des animaux vivants vendus 6.12 pour cent, celle des viandes et des produits d'animaux abattus vendus pour l'exposition 3.04 pour cent; celle des produits d'industries laitières 16.83 pour cent, celle de laine 1.14 pour cent, et

"Cette Sensation de Fatigue"

Avez-vous "cette sensation de fatigue" accompagnée de lassitude, ce manque d'énergie en face de l'ambition, vous sentant souvent porté au sommeil et à l'abrutissement.

Si oui, vous avez besoin du **VIN MARIANI**, car il donnera la force au corps, aux nerfs et au cerveau ; il nourrit, purifie, et renforce le sang, donne un teint clair aux joues, stimule et "tonifie" le système tout entier.



VIN MARIANI
 TONIQUE FRANÇAIS IDEAL
 FAMEUX DANS TOUT L'UNIVERS.

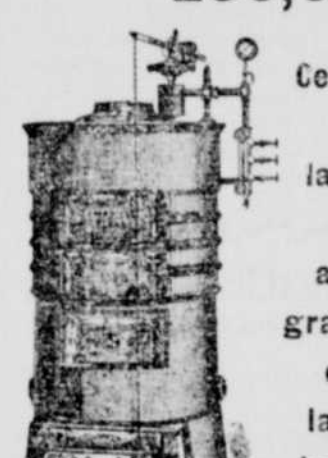
Bains Laurentiens



Bain Turc complet, 50 cents, si vous vous enregistrez entre 6 et 10 hrs. p. m.
 Ouvert le Dimanche matin de 6 hrs à Midi.

Fournaies "SIRDAR"

250,000 en usage

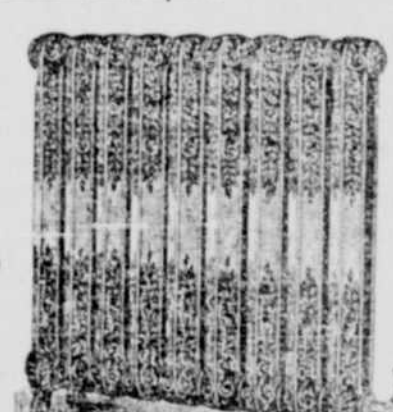


Ces Fournaies combinent la plus haute efficacité avec la plus grande économie et donnent la circulation la plus rapide.

Le Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts
 Paris, 15.—Les événements artistiques de l'année commencent demain avec l'ouverture au Grand-Palais du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, qui sera suivi, une quinzaine de jours, plus tard, par le Salon tenu sous les auspices du gouvernement.

Calorifères SAFFORD

Sans rivaux pour la qualité et la durabilité et pour le dessin artistique.



Manufacturés dans toutes les grandeurs pour la vapeur et l'eau chaude.

Thos. Robertson & Co. LIMITED

MONTREAL.

FAITES USAGE DU

METAL BRONZINE

BABBIT



Pour tous genres de BEARINGS
 C'est la plus grande découverte du siècle
W. R. CUTHBERT & CO.,
 39, 41 et 43 RUE DUC, Tel. Main 881. MONTREAL

E. CAVANAGH Co.

HUILES, PEINTURES, PINCEAUX, VITRES, (Aussi Articles pour) MENUISIERS, PLOMBIERS, PEINTRES, MANUFACTURIERS, ETC.

2543 à 2553 Rue Notre-Dame. MONTREAL. 292 à 300 Rue des Seigneurs.

Le Canada

MONTREAL, 16 AVRIL 1903

LE COMMERCE DU CANADA

L'essor magnifique et chaque jour grandissant que prend le commerce du Canada est bien fait pour flatter notre fierté nationale. Un pareil mouvement dans l'industrie canadienne, dans la finance, dans l'exploitation de nos mines, de nos bois, de nos ressources agricoles, dans l'extension de nos voies de communication intérieure et de nos moyens de transport à l'étranger, ne s'est pas encore vu à travers le cours de notre histoire.

Le plus beau, c'est que la prospérité est générale. Elle atteint toutes les classes, tous les domaines de notre activité. Elle n'éclate pas seulement au dedans de nos murs, au milieu de nos villes, sur le sol fécond de nos campagnes. À l'Est, à l'Ouest, au centre du pays, mais elle gagne l'extérieur, elle va porter à la vieille Europe l'abondance de nos biens, l'excellence de nos produits.

Fort bien. Mais il existe d'autres motifs d'orgueil pour nous. C'est, entre autres, que le commerce du Canada occupe un rang supérieur parmi les grandes nations du monde.

Si quelqu'un s'avait d'affirmer que, sous ce rapport, nous dépassons, en moyenne, et l'Allemagne, et la Grande-Bretagne, et jusqu'aux États-Unis eux-mêmes, il ferait hausser les épaules, ou, tout au moins, sourire.

Et pourtant celui-ci serait dans le vrai. La vérité pure est, en effet, que le commerce canadien a accompli un miracle pendant la dernière période du dix-neuvième siècle.

Rien d'irréfutable comme les chiffres. Voici donc les données que nous offre le rapport du Bureau de Statistique des États-Unis.

Pour la période écoulée depuis trente ans, le commerce des États-Unis a augmenté de 175 p. c. celui de la Grande-Bretagne, de 62 p. c. et celui de l'Allemagne, de 60 p. c.

La Grande-Bretagne reste la reine du commerce mondial avec un total d'importations et d'exportations s'élevant à \$3,733,000,000. Les États-

Unis viennent ensuite avec un commerce de \$2,258,000,000. Enfin, l'Allemagne tient le troisième rang avec un chiffre de \$2,254,000,000 d'affaires.

Les deux nations qui font merveille sont la Hollande et le Japon. La première a accru son commerce de \$340,000,000 qu'il était en 1870, à \$1,514,000,000 en 1900, soit un progrès de 345 p. c. Quant au Japon, il fait sauter son commerce pendant cette époque, de \$40,000,000 à \$252,000,000, soit un accroissement formidable de 530 p. c.

Parlons maintenant du Canada. Le Bureau de Statistique de Washington avance que notre commerce total de \$147,000,000 qu'il était il y a trente ans, a grandi au point d'atteindre le chiffre de \$423,000,000, soit une augmentation de 188 pour cent, soit 10 pour cent de plus que le commerce de la République américaine.

Quand on réfléchit que la moyenne d'accroissement du commerce total des quatre plus grandes nations citées plus haut de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de l'Allemagne et de la Hollande est de 100 pour cent, en trente années, on doit trouver vraiment remarquable la situation qu'occupe notre pays sur la carte commerciale du monde.

Avec une population de cinq millions d'âmes à peine, le Canada a réussi à se créer une place en vue, à côté de ses puissantes aînées. Laissez, on peut dire, à lui-même, à l'aide surtout de ses propres ressources, mais grâce à l'esprit d'entreprise, au labeur persévérant de ses fils, il a édifié sa prospérité présente, il est monté en plein progrès, en pleine richesse, en pleine lumière, à l'honneur des peuples vivants.

Le témoignage que nous avons cité comporte en lui-même une autorité incontestable et une haute signification. Il suffit pour nous donner, à nous Canadiens de toutes origines, de nouvelles raisons de croire à l'avenir victorieux de notre pays.

SCANDALE EN AUSTRALIE

M. McKenzie, ministre des terres de la Couronne, à Victoria, a dû prendre sa retraite à la suite des accusations portées contre sa façon d'administrer le domaine public. Il paraît que la plupart de ses propriétés personnelles ont été détournées du patrimoine national et acquises, par lui, au détriment des intérêts des contribuables.

En raison de ces faits, qui ont eu un grand retentissement, tous les journaux du pays, quelle que fût leur opinion politique, demandent la démission du ministre. Quant à ses collègues du cabinet, malgré leur amitié personnelle pour l'accusé, ils ont exigé de M. McKenzie qu'il se retirât du ministère.

D'autre part, le sénateur Reid, de la maison Reid & Co., importateurs australiens, est accusé par le ministre des douanes, M. Kingston, d'avoir fait des entrées frauduleuses et, par ce moyen, échappé au paiement de sommes importantes dues au trésor. Cette accusation a eu pour premier effet la démission de M. Reid. Mais celui-ci devra subir un procès en rappel des fonds détournés, sans compter la sévère pénalité qu'entraînera la démonstration de sa culpabilité. Un simple citoyen de Melbourne a été condamné récemment à une amende de \$3,000 (\$15,000) pour avoir fraudé la douane. Le procès de M. Reid, qui aura un im-

mense retentissement, durera environ un mois.

Toutefois, il convient de dire que la retraite forcée de M. McKenzie et Reid n'a pas affaibli le gouvernement dirigé par M. Irvine, premier ministre. Celui-ci n'a pas eu besoin de pourvoir au remplacement des deux portefeuilles vacants avant de tenter les réformes nécessaires au bon fonctionnement des finances, mal administrées par le gouvernement radical de sir Alexandre Peacock, qui a dû céder sa place à M. Irvine.

C'est en juillet dernier que M. Irvine s'est attaché à ces réformes économiques, administratives et industrielles, pour les succès desquelles il fit appel au pays en octobre. À cet égard, le public a donné au premier ministre une approbation claire, décisive et formelle.

Entre autres mesures, M. Irvine propose de réduire de 48 à 28 le nombre des membres de la Législature. L'opposition s'oppose fortement à cette réduction et réclame le suffrage des femmes. M. Irvine résiste avec énergie à cette prétention de l'opposition, et cette lutte acharnée entraine probablement la démission du gouvernement, de nouvelles élections, un référendum et un appel au gouvernement britannique.

Pour faire du bruit

Puisque certaines feuilles conservatrices se plaisent à revenir sur une affaire dont on a déjà tant parlé, force nous est de nous prononcer ici pour la dernière fois. Il convient de faire remarquer, une fois pour toutes, que les agitateurs, M. Tom Chase Casgrain en tête, ont joué, en cela, un jeu bien perfide à l'égard de leurs chefs et délibérément par dépit ou encore par jalousie pure, attaqués la parole jurée d'un gentilhomme.

Voici, sous leur vrai jour, les faits, les faits indéniables :

Le ministère de la Justice a recommandé la libération de M. Brunet, mais c'est là l'exercice de la plus précieuse de ses prérogatives. Ne s'appelle-t-il pas dans bien des pays : le ministère de la Justice et de la Grâce? Mais il n'y a pas là de quoi rendre tout un parti responsable des actes qui avaient amené la condamnation du gracié. Et d'abord, le parti libéral ne saurait être tenu responsable des irrégularités commises dans l'élection de Saint-Jacques. On se rappelle encore que M. Joseph Brunet fit de sa candidature une affaire de popularité personnelle, et réussit à se faire agréer comme candidat en dépit d'un autre choix antérieurement fait par les chefs de son parti. Il y eut assez de discussion dans le temps pour que nos adversaires ne puissent ignorer cet incident. M. Joseph Brunet, une fois sur les rangs, se méprit sans doute sur sa position. Ses amis zélés en firent autant. Se trouvant quelque peu isolés dans une lutte où ils n'étaient pas, en fin de compte, soutenus ouvertement par le gouvernement, ils s'imaginèrent qu'il fallait frapper fort. S'ils avaient eu l'appui de l'administration de sir Wilfrid Laurier, ils n'auraient eu qu'à paraître et à arborer le drapeau et c'était le succès. Au lieu de cela, pour ne pas laisser s'échapper une élection qui leur tenait tant à cœur, puisque la candidature leur

avait coûté tant d'efforts et presque une révolte, les amis de M. Joseph Brunet, instruits par l'expérience des autres s'obstinèrent dans leur ardeur au combat, jusqu'à commettre des actes intolérables, du reste, puisque l'adversaire de M. Bergeron était sûr de son élection par au moins 500 voix de majorité.

Il en est résulté ce que l'on sait. Le parti libéral n'y était pour rien, n'est-ce pas vrai? Jusque là il pouvait se contenter de gémir sur le sort des impudiques que leur jeunesse ou leur témérité faisaient si mal inspirés.

M. Arthur Brunet appartient à une famille honorable.

Ses relations étaient des meilleures dans les deux partis. Il en usa, et il fit bien. Les chefs du parti conservateur furent mis à contribution, et, d'ordinaire, ne lui ménageaient pas leur concours. C'est ainsi que les soi-disant chefs conservateurs, il faut bien qu'ils soient tous chefs, puisqu'il n'y a plus de soldats dans cette armée déclinante, se sont mis à attendre M. Bergeron, se sont intéressés à son sort. Ils cherchèrent même à attendre M. Bergeron. M. Tom Chase Casgrain sait tout cela, et néanmoins pour le moins plaisir de ressasser la mortuorie de ses supérieurs hiérarchiques, afin de se faire un tremplin pour escalader les faveurs de la "chênerie", il n'hésite pas à tiédrer dans les jambes de son chef, M. Monk, qu'il sait parfaitement engagé dans l'affaire.

Les condamnations judiciaires d'ailleurs, ne sont pas décrets pour mortels. Ils aux jours du malheureux prévenu. Les tribunaux ont à jouer un rôle social, ils sont appelés à exercer une influence moralisatrice sur les justiciables. Qui dira que, dans le cas actuel, cette œuvre n'aurait pas été accomplie immédiatement après le prononcé de la sentence? Qui oserait recommencer alors les mêmes agissements? Quel mal a produit la libéra-

IMPRESSIONS QUOTIDIENNES

NOTRE

Il y a poètes et poètes. Les uns, n'ayant rien à dire, parviennent à dire quelque chose, après avoir puisé leurs inspirations dans les littératures et non dans la vie; les autres savent lire dans l'âme humaine et dans la nature, mieux qu'un livre. Il y a ceux dont le verbe ample et sonore donne l'illusion de la pensée, et ceux dont la pensée vaste et sereine se dégage largement et sans effort, n'ayant pas besoin, pour plaire, des mots prestigieux et des rhétoriques savantes. Il y a des poètes qui s'adressent à l'oeil, il y a des poètes qui s'adressent au cœur. Ceux-ci tombent rapidement dans l'oubli, parce que les jérômes, on se modifiant, révélaient le négatif des formes vaines; ceux-là "restent" aussi longtemps que demeurent, dans le souvenir des générations, les patries qui ont été glorieuses.

Or, la Bretagne étant glorieuse, Boret vivra.

Ses vers, pleins de douceur et de simplicité, émue et charmant à la fois les âmes penchées sur les barques vides, aux lendemains des tempêtes, les héros qui vont mourir, les femmes qui pleurent, les amoureux qui chantent et les petits qui sourient; ils ont fait tout à tour sangloter, frémir, ruer, chanter et sourire l'âme d'un peuple.

Grandi près des falaises, des méandres et des rivières altières, prêtant l'oreille aux bruits du vent et de la mer, le barde ne s'est inspiré que d'une vision profane n'a troublé en lui les naïves impressions de l'enfance, et seul le souffle du large a fleuri sa lyre.

Boret promène avec fierté le pittoresque costume breton; il garde, bien haut dans l'âme, les aspirations, les mélancolies, les noblesses, le rêve mystique de sa race. Aussi nous apparaît-il réellement grand, grand comme la Bretagne.

CLAIRON.

On n'a pas jusqu'à prétendu que c'est le parti libéral qui a accordé la grâce! C'est l'autorité souveraine qui, sur requête écrite ou orale, a demandé, si elle en a été satisfaite, à jugé à propos de la faire sur la recommandation de son avis, le ministre de la justice. Celui-ci était fort de l'appui que lui donnait le chef du parti conservateur de Québec.

Les prétendues victimes se désolent satisfaites; elles avaient été suffisamment vengées. Le ministre de la justice n'avait donc plus le droit d'hésiter davantage. Il prit néanmoins toutes les mesures ordinaires en pareil cas, et fit valoir les motifs invoqués. Un médecin d'une haute respectabilité, M. le Dr Duhamel, justifia l'exercice de la clemence royale au point de vue de la santé, et l'exécutif se rendit aux desirs de M. Monk.

M. Casgrain vient maintenant crier au scandale.

Que résulte-t-il de la? Tout simplement une leçon pleine d'enseignements pour les deux partis. La prérogative royale de pardon a été exercée à bon escient, de l'aveu général.

L'ambition de M. Casgrain, son immense désir de devenir chef de l'armée conservatrice de la Province de Québec, lui ont fait commettre des indignités à l'endroit de son chef. Il tire dans le dos de M. Monk pour le seul plaisir de faire du bruit et d'accrocher son nom à quelque devançure de publicité.

Excepte des Anglais et des Français

Le correspondant du "Times" de Londres à Tanger, annonce que le sultan du Maroc a décidé de changer sa politique. En conséquence, il va renvoyer tout le personnel européen qui fait partie de son entourage à l'exception de trois Anglais et de trois officiers français.

Pour aujourd'hui

On assure que le ministre des Finances, dans l'exposé budgétaire qu'il fera aujourd'hui devant les Communes, annoncera pour l'année courante un surplus dépassant le chiffre des trois autres, réalisés sous le gouvernement actuel.

Il paraîtrait que par suite, la dette publique du Canada serait réduite de \$5,000,000.

Voilà qui n'est pas banal assurément.

On s'est beaucoup plaint de M. Preston, l'inspecteur des Agences d'immigration. La presse conservatrice lui a toujours refusé le mérite, mais pas l'habileté.

On reconnaît pourtant qu'il vient d'être bien inspiré en empêchant le Bureau d'immigration du gouvernement canadien, à Londres, d'abuser des congés.

Autrefois le bureau chérissait les fêtes canadiennes aussi bien que les fêtes anglaises.

À l'avenir, les fêtes reconnues en Angleterre donneront seuls lieu à des congés dans les Bureaux d'immigration à Londres.

Souhaitons qu'on ne demande pas d'augmentations de salaire.

M. William O'Brien, le député nationaliste irlandais, vient d'écrire à M. John Redmond qu'il approuve absolument le nouveau bill des Terres pour l'Irlande et il le conseille à la convention de Dublin de l'approuver aussi.

C'est demain qu'a lieu l'inauguration des nouveaux bureaux d'immigration du Canada à Londres. On a fait plusieurs changements dans l'organisation du service afin de pouvoir répondre à tous les besoins.

Dubonnet

Lettre Parlementaire

Interpellations et réponses — Le canal de la Baie Georgienne et la Rivière aux Français — Le travail des aulacres — Le discours de M. Morin — Les lamentations de M. Monk — Conclusion au sénat.

(Service spécial du "Canada")

Ottawa, 15. La séance était languissante. On se préparait pour recevoir demain les informations budgétaires. Il y aura un gros surplus, mais pas de changements. Voilà du moins les rumeurs qui sont dans l'air. Attendez-vous cependant à du nouveau dans la question de transportation.

AVIS DE MOTION

M. Sproule demandera la correspondance échangée avec le gouvernement d'Ontario, concernant la diminution de la représentation de cette province.

M. Clarke demandera si le gouvernement sait que M. Preston, agent d'immigration à Londres, aurait déclaré qu'on ne pouvait pas trouver de mécaniciens à Toronto et si un projet a été reçu contre cette déclaration par l'Association du Travail.

M. Taylor demandera si les membres du 3ème contingent qui sont allés en Afrique et qui ne se sont pas battus parce que la paix avait été conclue, recevront une médaille.

M. McCarthy présentera un bill pour amender la loi concernant l'inspection du bétail.

M. Henderson présentera un bill pour amender la loi des marques de fruits, 1901.

L'orateur a signé l'adresse au roi demandant le Home rule pour l'Irlande.

Le rapport du juge McTavish, commissaire-enquêteur sur le monopole du tabac et les prétendus contrats illicites avec les Américains Tobacco Co. impose à ses clients pour la vente exclusive de leurs cigarettes et tabacs au détriment d'autres manufacturiers et au désavantage général du commerce, est déposé devant la Chambre.

Le commissaire, après avoir exposé les plaintes et signalé l'augmentation considérable dans la production du tabac canadien, en arrive aux conclusions suivantes :

Que les contrats dont on se plaint existent; que les conditions de ces contrats ne sont pas illégales; que les autres manufacturiers sont entravés dans la distribution de leurs produits. Mais il ne suggère pas de remède et dit que le remède si l'on doit en apporter un, est une question de politique à décider par le gouvernement.

NOUVEAUX BILLS

Le German Erie and Ontario Power Co.

M. Guthrie: Guelph and Georgian Bay Co.

M. Taylor: Royal Trust Co.

Sir Wilfrid informe M. Boyd que la question de l'économie des Territoires du Nord-Ouest et l'augmentation du nombre des sénateurs sont sous considération.

M. Carroll a soumis le rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le monopole du tabac.

Sir Wilfrid a informé M. Monk que la Chambre de Commerce canadienne à Paris n'est pas autorisée ni subventionnée par le gouvernement fédéral.

M. Blair a dit à M. Kendall que les employés de l'Intercolonial avaient obtenu deux augmentations de salaires depuis 1890 et les journaliers gagnaient maintenant de \$1.20 à \$1.30 par jour.

M. Sutherland dit que la question de la navigation de la rivière Assiniboine est sous considération.

M. Murray demande copie du rapport des ingénieurs et des plans au sujet de l'exploration faite sur la rivière aux Français et le Lac Nipissing.

Il fait un discours à l'appui de la motion de faire les grands avantages de la canalisation de la rivière aux Français et de l'Ottawa pour établir une grande route fluviale des grands lacs au Saint-Laurent.

Sir Wilfrid répond que le gouvernement s'est montré disposé à aider toute entreprise pour établir cette route et il est encore dans ces dispositions. Il ne croit pas que le gouvernement lui-même devrait entreprendre une entreprise aussi gigantesque de cette nature, mais le gouvernement aidera à toute compagnie qui entreprendra ces travaux. Il admet la grande importance de cette route qui était celle des anciens voyageurs allant de l'est à l'ouest. Il croit qu'avant longtemps le commerce de l'ouest sera tellement considérable, qu'il faudra ouvrir cette nouvelle route, mais, pour le moment, il ne peut pas engager le gouvernement à s'engager dans cette énorme entreprise.

M. Charlton s'étend sur l'importance de l'œuvre de cette route nouvelle et déclare que les routes fluviales et les canaux ont pour objet de régler l'action des chemins de fer.

Il faut voir les grands services des canaux au Canada et aux États-Unis.

M. Wright parle aussi des grands avantages de la route proposée. Il n'insiste pas sur le fait que le projet de rendre navigables la dépense à encourir était peu de chose comparée aux avantages qu'on en recevait.

M. Tarte est en faveur de faire exécuter les travaux de la rivière aux Français, sans délai par le gouvernement.

Le gouvernement ne pourra pas faire faire ces grands travaux. Il y va de l'avenir du pays. Il a visité la route et la croit très pratique et avantageuse.

M. Haggart dit que cette route de fer était ouverte. Il veut une route de 21 pieds de profondeur.

M. Tarte est informé que les documents relatifs à la nouvelle commission du transport seront déposés sur le bureau de la Chambre à courte échéance.

La bill de M. Brock concernant la cruauté envers les animaux est considéré en comité et remis à plus tard.

Les bills suivants subissent leur deuxième lecture.

Huron and Ontario railway.

Chemin de fer Québec et Nouveau Brunswick, chemin de fer Berlin, Waterloo, Welland et de la Baie Georgienne.

Chemin de fer Vancouver et littoral de Kootenay.

Compagnie d'assurance Mutuelle contre l'incendie de Montréal.

Chemin de fer Brockville et Nord-Ouest.

Compagnie de force Niagara well et Compagnie d'amélioration du gaz de la Puissance.

Compagnie de Garantie de la Puissance.

Fédération de la marine marchande du Canada.

Chemin de fer de la Vallée de la Chaudière.

Chemin de fer de Manitoulin et rivière.

Chemin de fer Bruce Mines et Algonquin.

M. Clarke appelle attention sur les fréquents accidents de chemins de fer et demande s'il n'y aurait pas moyen de protéger le public.

M. Blair dit que ce grave sujet occupe l'attention du gouvernement. Il ne peut dire maintenant quelle décision le gouvernement prendra, mais le pays peut être certain qu'une décision sera prise. En Angleterre, il y a une fonctionnaire qui a le droit de faire une enquête sur tous les accidents de chemins de fer. Il s'agit de décider si un fonctionnaire devrait être nommé ici.

MM. Kemp, Ingram, Barker et autres parlent sur l'importance de prendre plus de précautions.

M. Monk, dit que le ministre des chemins de fer n'a pas tenu une enquête sur les accidents arrivés dernièrement.

À six heures, l'orateur quitte le fauteuil.

M. Charlton a présenté un bill pour amender l'acte relatif à l'importation et à l'emploi des ouvriers étrangers. Le but de ce bill est de permettre l'importation d'ouvriers spécialisés (Skilled labor) pour les industries (bois aussi bien que pour les industries nouvelles) comme le permet la loi actuelle. M. Charlton est d'avis que la restriction qui existe actuellement est un grand embarras pour les industries et empêche certainement le développement de nos manufactures.

L'importation d'ouvriers spécialisés est indispensable si nous voulons établir parmi nous des industries analogues à celles qui fleurissent aux États-Unis. Il est bien entendu que cette importation ne pourrait avoir lieu que dans le cas où l'on ne pourrait pas se procurer au Canada les spécialistes nécessaires.

M. Clarke a demandé alors : Mais qui sera juge.

M. Charlton a répondu que le bill prévoyait aux conditions dans lesquelles l'importation de spécialistes pourrait être permise.

Le bill a été la première fois.

M. Morin, député de Dorchester, a fait ce soir son premier discours de la session au sujet des accidents de chemins de fer. Il a émis l'idée que l'on devrait augmenter le nombre des employés de l'Intercolonial pour diminuer les dépenses.

Si l'origine que paraissait promettre cette idée a été développée comme suit par M. Morin. Les accidents, dit-il, sont trop nombreux, les indemnités qu'ils entraînent sont énormes et grèvent lourdement les finances de la ligne qui sont épuisées, ils travaillent quinze ou seize heures par jour et le résultat est qu'ils oublient les précautions nécessaires et que les catastrophes surviennent. S'il y avait plus d'employés ceux-ci seraient moins surmenés et éviteraient les accidents.

L'argent économisé en indemnités compenserait largement l'augmentation de dépenses et laisserait même un excédent.

L'opposition a paru faire un accueil assez froid aux suggestions de M. Morin.

L'opposition qui depuis le commencement de la session a essayé d'empêcher le gouvernement de pousser activement le vote des subsides a tenté ce soir un dernier effort pour entraver l'expédition des affaires. Au moment où le ministre des Travaux Publics proposait que la Chambre se formât en comité de subsides, M. Monk s'est levé et avec son air le plus sinistre s'est plaint que l'opposition soit obligée d'annuler tous les subsides sans avoir le plaisir d'être renseignée sur les grandes questions qui l'intéressent.

M. Monk désirerait que le gouvernement le tienne entièrement dans ses confidences sur toutes les grandes questions qui ont été promises au discours du trône et qui doivent porter remède à des griefs. Tarif, lois d'économie, redistribution, transportation, commission des chemins de fer, bill de milice, communications transcontinentales, reorganisation du département de la marine, acte d'interdiction pour rétablir le droit à l'indemnité dans le cas de dégâts par chemins de fer.

L'opposition voudrait que tout cela soit réglé avant qu'on lui demande des fonds pour faire face aux dépenses de l'année qui vient.

L'hon. M. Mulock a fait remarquer que M. Monk avait bien mauvaise grâce à se plaindre, vu que les affaires du gouvernement sont plus avancées qu'elles n'ont jamais été à cette époque antérieure. D'ailleurs il est impossible de croire que toutes ces grandes mesures, dont on veut l'opposition se réjouir en ce moment, soient poussées tambour battant. Il importe que le public puisse prendre connaissance et faire connaître son opinion, car en somme, dit M. Mulock, le gouvernement n'a pas la prétention de concentrer en lui tout ce qu'il a de sagesse au monde. Enfin a dit M. Mulock en terminant, lorsque nous avons terminé notre travail hier, le leader de la Chambre a répondu à une demande du leader de l'opposition, M. Sproule, que l'on s'occuperait ce soir des subsides du département des Travaux Publics et M. Sproule a été satisfait. De quel droit la Chambre s'est formée en comité de subsides et a passé les crédits d'Ontario. Crédit après crédit ont été consommés par l'opposition ou du moins ont donné lieu à des discussions oiseuses.

AU SENAT

Le Sénat s'est réuni ce soir. Plusieurs requêtes ont été lues entre autres celle du Grand Tronc Pacifique. Tous les bills passés aux Communes sont une première fois.

M. Perley parle de la représentation du Nord-Ouest et de l'augmentation du subside. M. Scott dit que le gouvernement a la question sous considération.

M. Loughheed plaide la cause des Territoires et de l'augmentation des subsides et signale le progrès du Nord-Ouest et des besoins des nouveaux colons. Il insiste sur l'importance de tout faire pour faciliter l'établissement de colons.

M. Wilson, Scott et Sir Mackenzie Bowell continuent de parler de la question des Territoires; M. Perley demande d'augmenter le subside d'un demi million de piastres.

M. Scott fait l'éloge de feu le sénateur Gilmour, appuyé par le sénateur Boyd, puis le Sénat s'ajourne.

Le Sénat a repris ses travaux ce soir après de longues vacances, mais la séance a été de courte durée à cause de la mort du sénateur Gilmour qui a provoqué de la part de l'hon. M. Scott et de Sir Mackenzie Bowell des paroles touchantes de condoléances.

Le Sénat s'est réuni ce soir. Plusieurs requêtes ont été lues entre autres celle du Grand Tronc Pacifique. Tous les bills passés aux Communes sont une première fois.

M. Perley parle de la représentation du Nord-Ouest et de l'augmentation du subside. M. Scott dit que le gouvernement a la question sous considération.

M. Loughheed plaide la cause des Territoires et de l'augmentation des subsides et signale le progrès du Nord-Ouest et des besoins des nouveaux colons. Il insiste sur l'importance de tout faire pour faciliter l'établissement de colons.

M. Wilson, Scott et Sir Mackenzie Bowell continuent de parler de la question des Territoires; M. Perley demande d'augmenter le subside d'un demi million de piastres.

M. Scott fait l'éloge de feu le sénateur Gilmour, appuyé par le sénateur Boyd, puis le Sénat s'ajourne.

Le Sénat a repris ses travaux ce soir après de longues vacances, mais la séance a été de courte durée à cause de la mort du sénateur Gilmour qui a provoqué de la part de l'hon. M. Scott et de Sir Mackenzie Bowell des paroles touchantes de condoléances.

Le Sénat s'est réuni ce soir. Plusieurs requêtes ont été lues entre autres celle du Grand Tronc Pacifique. Tous les bills passés aux Communes sont une première fois.

M. Perley parle de la représentation du Nord-Ouest et de l'augmentation du subside. M. Scott dit que le gouvernement a la question sous considération.

M. Loughheed plaide la cause des Territoires et de l'augmentation des subsides et signale le progrès du Nord-Ouest et des besoins des nouveaux colons. Il insiste sur l'importance de tout faire pour faciliter l'établissement de colons.

M. Wilson, Scott et Sir Mackenzie Bowell continuent de parler de la question des Territoires; M. Perley demande d'augmenter le subside d'un demi million de piastres.

Nos magasins sont fermés à 8 hrs. tous les soirs, excepté le Samedi.

Les commandes par la maille sont exécutées avec soin.

DUPUIS FRÈRES

AU SOUBASSEMENT

Vaisselle, Ustensiles de Cuisine

Petites Fournitures de Maison

Le plus grand assortiment et les prix les plus modérés



La C.L.A. accusée par un journal de Toronto

Les Canadiens-Français d'Ottawa auront leur "Mascotte"

Dade, Hendrey et Finlayson joueront pour les "Montreal"

LA CROSSE

Le "Toronto Mail and Empire" fatigué de feindre l'ignorance à l'égard du professionnalisme déguisé que professent la C.L.A. depuis la fondation du club Teumseh, donne cette fois-ci libre cours à la vérité en accusant ni plus ni moins la C.L.A. d'encourager l'achat des joueurs par le fait même du envoi qu'elle fit à sa dernière assemblée de la motion de M. Nelson obligeant tout joueur de crosse à résider pendant un certain temps dans une ville antérieurement à sa participation aux parties avec le club sous représentation cette localité dans les joutes de la ligue. D'après cet organe la C.L.A. a contribué plus que tout autre à tuer le sport amateur au Canada en comparant ses différents clubs d'athlètes recevant de \$10 à \$20 par semaine comme rémunération de leurs services. Beaucoup de clubs ne dédaignent pas de nourrir certains joueurs pendant les jours sombres de l'hiver assurant qu'ils sont de les avoir comme joueurs lors qu'apparaissent les rayons réchauffants d'un soleil d'avril. Ce même journal nous assure que cette manière d'agir de la part de certains clubs aura pour conséquence ruineuse de faire disparaître notre jeu national de certaines petites cités où l'encouragement n'a jamais manqué à l'athlétisme amateur, mais qui par le fait même de cette mise en Bourse de joueurs de crosse se verraient bientôt "lavis" par l'impossibilité qui leur sera faite de remplir la "marque" exigée par nos joueurs désireux d'accumuler des profits qui trop souvent ruinent le capital assez restreint de nos associations. En terminant l'organe de Toronto fait entendre aux comités des différentes ligues que tout en simulant la rigueur à l'égard de l'amateurisme ils ne font ni plus ni moins que le jeu du professionnalisme qu'il serait peut-être fort mieux d'instituer que de se faire ainsi le perpétuel représentant d'une hypocrisie si mal dissimulée. Les journaux de la capitale ontarien adoptent en fin certaines manières de voir de nos organes canadiens. C'est déjà un bon point de gagné, souhaitons qu'ils continuent à nous imiter.

LE MASCOTTE D'OTTAWA

Nos compatriotes de la capitale fédérale pourrout au cours de l'été prochain assister à certaines joutes de crosse où l'un des mis en cause sera un club essentiellement canadien-français. Habitants de l'Ontario, par plaisir à certains clubs locaux, qui désignent donner à quelques-uns de nos compatriotes une place dans leur équipe, ils pourrout cette fois-ci, ajouter la sentimentalité à l'orgueil de voir la nouvelle organisation remporter de brillants succès. Emboitant le pas sur leurs devanciers de Montréal, la Mascotte d'Ottawa puisqu'il faut les appeler par leur nom se sont traités un programme d'attaque à celui qui forme la base d'édification de notre populaire club de la rue Delormier.

Donner aux Canadiens-français la chance d'acquiescer de l'expérience dans cette branche du sport que leurs aptitudes physiques les invite à aimer et à pratiquer, donner aux amateurs canadiens-français d'Ottawa la prérogative de crier victoire en l'honneur d'un club qui leur fera honneur telle est l'idée de la direction du nouveau canadien. Il est facile de constater par la liste des joueurs que nous nommons présentement que tous sont de braves compatriotes fiers de porter un nom exempt de traduction et anxieux de nous donner l'occasion d'enregistrer leurs victoires dans nos colonnes sportives. Messieurs Piché, Boulé, Aubin, Richard, Godin, Lascelles, C. Piché, Desjardins, Lalonde, Potvin, Beauchamp, Gravelle, Gagné, seront au nombre des joueurs qui représenteront l'athlétisme canadien-français d'Ottawa contre ses concurrents d'origine étrangère. Bonne chance.

LA LUTTE

Les ardens de cet intéressant partie de l'athlétisme seront peut-être déçus de voir qu'Anthony Gonthier et Flying Dutchman n'ont pu jusqu'à présent en arriver à une entente quant à leur rencontre prochaine. Le fort à bras de Charlemagne N.Y., ne pourra guère mettre longtemps en vigueur sa politique arrêtée d'échouer les offres de notre Anthony, car la teneur du défi qu'il lançait à tous leurs sans exception lors du "match" Tremblay-Kennedy l'oblige de rencontrer plus qu'à mi-chemin un homme dont la réputation est toute faite, tandis que lui-même nous semble après toute enquête de s'en créer une. Gonthier espère que l'Américain se rendra bientôt à ses conditions, et se plaît à nous dire que ses amis pourrout constater l'amélioration qui s'est opérée en lui si le "Hollandaie volant" se décide à une rencontre prochaine.

LES COURSES

George Ketcham, le propriétaire millionnaire du fameux cheval, dont nous avons eu malheureusement apprécier les qualités de trotteur lors de sa dernière visite à Montréal, donne à entendre que son rapide coursier se retirera prochainement de la piste pour toujours. Désireux toutefois de lui faire l'honneur de s'élancer en possession de tous les records il lui accordera dit-il comme dernière faveur, celle d'ajouter un succès nouveau à la longue liste de ses victoires, consistant à battre le record d'un mille que Sunol avait le mérite de couvrir en 2:05 1/4 minutes attelé qu'il était à un sulky à roues hautes.

Changements importants

La glace est enfin brisée et la ruine qui donnait à entendre que les Montréal seraient très forts cette année s'est mise au rang de vérité hier soir lorsque Dade, Hendrey et Finlayson ont définitivement promis à ces derniers de combattre sous leurs drapeaux au cours des luttes de 1903. Les Shamrock perdent en Finlayson un excellent joueur de défense qui est loin d'être facile à remplacer. Quant à Dade et Hendrey nous croyons qu'ils feront bonne compagnie avec les Montréal vu que c'est à l'école de la M. A. A. qu'ils ont fait leurs premières armes. Les Shamrock se trouvent considérablement affaiblis cette année. Paddy Brennan ne réapparaissant plus, Percy Quinn les quittant pour habiter Winnipeg, enfin l'absence de "Reddy" que les admirateurs du Shamrock cajolaient si joyeusement nous fait craindre pour le sort de la coupe Minto.

Les amateurs de la crosse ne font que commencer à paraitre à la fin de ces changements subits de la part de certains joueurs que l'amour du sport n'est pas seul à causer.

LA BOXE

Un des nombreux tournois de boxe que l'O.A.A.C. se plaît à encourager, a eu lieu mardi dernier, dans les salons de l'association-mère de la ville d'Ottawa. Au-delà de quatre cents spectateurs s'étaient rendus pour être témoins des magnifiques parades, attaques et défenses employées par les adeptes de l'art de se défendre. M. Sam Cassidy, remplissant les fonctions de referee et tout se passa le plus paisiblement, grâce à sa haute compétence que sert une impartialité sans égale.

Dans la classe de 105 lbs, Henderson a aisément triomphé d'Allen qu'il eût à sa merci du commencement à la fin. Dans celle de 145 lbs, Paul Arnold et L. Slater se partagèrent les honneurs et aucune décision ne fut rendue. W. Starbright et W. Nicholl furent aux prises pendant deux rondes, et Nicholl eût l'avantage de la décision officielle. Collie Allan et Percy Brady se carrossèrent ensuite à chances égales et aucune décision ne fut rendue dans leur cas.

La rencontre la plus dure de la soirée eût lieu entre Pat. Seymour et Geo. Nicholl, qui se ruyardèrent du commencement à la fin. Tous deux saignaient abondamment et durent se satisfaire de la décision qui fut un draw. Enfin, comme clôture du tournoi, Alf. Allen et le professeur Clam. Austen donnèrent une magnifique exposition des beautés pugilistiques de raffiné toujours les "amateurs de boxe" de l'O.A.A.C.

NOTES

Le club de crosse Brantford est satisfait des dates que lui a concédées l'assemblée de la N.A.A.U. La direction du club ontarien se prépare à organiser une excursion monstre des admirateurs des champions de la C. L. A. qui accompagneront, nous dit-on, leur club afin de parier sur ses chances de succès.

Harry Forbes, de Chicago, champion bantamweight, a triomphé de Jimmy Devine en quatre rondes, devant le Washington Sporting Club.

Shearon et Mills, deux figures bien connues à Montréal, ont fait entendre de son gérant, Dick Cogan, chevin de les Oracles de "Buffalo News" que les Oracles de Baltimore donneraient fort à faire aux Toronto et aux Buffalo dans la course pour le championnat.

Le monde du Base-Ball avait bien ses médecins, ses avocats enroulés comme joueurs. Il lui manquait un échec. Le club Providence en fournit un à la ligue de l'Est dans la personne de son gérant, Dick Cogan, chevin de Paterson, N. J. Comme il est naturel à l'Américain d'user de tous les moyens pour s'enrichir, Cogan cumule à la fois les devoirs d'échec et de gérant.

Frankie Shannon, "little poppy Shannon" comme on l'appelle autrefois à Montréal, sera le capitaine de l'équipe du Rhode Island cette année.

Le pays des fruits des joueurs de Base-Ball doit être sans doute Pueblo, E. U. En effet, tout joueur du club local que la chance favorise au point de lui trapper un "home run" est immédiatement inondé d'argent de la part des spectateurs. On assure même qu'un certain joueur aurait amassé de la sorte la somme de \$800 en une partie.

L'empire Nelson de la ligue de l'Indiana, n'a qu'une jambe à son actif. Aidé d'une jambe artificielle il est prêt à parier de faire le tour des buts aussi rapidement que celui que ce soit. C'est tout simplement épatant.

Mark Holmes, un jeune pugiliste de renom, a été remis, hier, en liberté. L'accusation qui pesait sur sa tête était celle d'avoir causé la mort de

Joseph Stearks au cours d'une rencontre qu'il eût avec ce dernier. L'enquête a prouvé que la mort du malheureux boxeur était due à une fracture du crâne qu'avait occasionnée sa chute sur le plancher de l'arène.

Arthur Edmunds, lutteur featherweight de Toronto, vient d'arranger un match avec Dave Simon, un welterweight de Montréal. La rencontre devra avoir lieu à Peterboro le 27 courant et Simon s'engageant à tomber le Torontorien deux fois en une heure. Le victorieux sera mis en possession de l'enjeu qui se chiffre dans les 200 dollars.

Bill Hemming, l'un des pitchers du club de New-York de l'an dernier, est entré en arrangements avec le gérant Pardner, des Toronto.

L'ouragan des Touamotou

DES CENTAINES DE PERSONNES SANS ABRI

Un terrible raz-de-mare

Paris, 14. — Le courrier de Tahiti a apporté des nouvelles détaillées sur le terrible ouragan qui a ravagé une partie de l'archipel des Touamotou.

L'île de Hikouerou a été particulièrement éprouvée. Une vingtaine d'Européens et plus de 1,250 indigènes s'y trouvaient réunis, ces derniers venus pour la plupart des îles environnantes, afin de se livrer à la pêche de la nacre, dans le lagon, l'un des plus riches de l'archipel. Le mercredi au matin, la mer était très forte et commençait à atteindre les aléards du village. À midi, elle grossit de la manière la plus inquiétante; une heure plus tard, une vague énorme brise tout sur son passage; magasins de provisions, maisons d'habitation, temples s'effondrent. La mer des lors est dans toute sa fureur, brisant les cocotiers, déferlant jusqu'au lagon intérieur. Les habitants cherchent un refuge près du village de Makemo, qui s'élève de quelques mètres au-dessus de la mer.

Rien ne peut dépendre l'horreur de leur situation, dit le rapport du docteur Brunati, administrateur de Hikouerou. Près de huit cents personnes sont pressées les unes contre les autres, entassées misérablement dans un rayon de cinquante mètres à peine, voyant la mer à l'assaut de leur dernière asile. L'île a disparu sous les flots qui rejoignent maintenant le lagon. Seuls quelques cocotiers que n'a pas brisés l'ouragan marquent encore sa place. Des cris de terreur se font entendre. Les hommes soulèvent les enfants pour les arracher à la vague. Mais le vent a faibli, la mer se retire peu à peu. Les infortunés sont sauvés.

Malheureusement, nombreux étaient ceux qui s'étaient crus à l'abri dans les îlots du grand lagon d'Hikouerou, ne pouvant croire que la mer ne serait pas arrêtée dans sa fureur par les côtes de l'île. Un moment, ils avaient voulu venir à Makemo, mais effrayés par la tempête, ils décidèrent de rester; ce fut la cause de leur perte. M. Palmer, l'un des rares survivants de la catastrophe, en a donné cet émouvant récit :

"La mer n'avait pas, jusqu'à la nuit, fait de grands ravages sur les îlots de l'intérieur du lagon, mais elle s'y porta alors comme un torrent et enleva toutes les maisons. Les habitants eurent la malheureuse idée d'attacher des cordes aux cocotiers restés debout et de s'y tenir cramponnés quand la lame arrivait, mais la mer était tellement furieuse que bien peu y résistèrent. Ceux qui grimperont sur les cocotiers furent presque tous sauvés, c'est ainsi que j'ai pu survivre pour raconter ce drame, je suis le seul Européen sur neuf que nous étions qui ait réussi à sauver ses jours. C'était un spectacle horrible à voir et j'ai encore dans les oreilles les cris de tout ce monde dominant parfois l'ouragan, les uns pleurant, les autres priant. C'était le cas de mon beau-père Alexandre Brander qui, avec sa femme et la mienne, à ses côtés, perdait leurs forces chaque fois que la vague les enveloppait et les suffoquait, tardant trop à se retirer. Je les vis périr les uns après les autres, la corde se dégringolant de ses grappes humaines à chaque lame qui se retirait. Attaché au sommet du cocotier, que les lames parfois atteignaient, j'assistai à leur mort sans pouvoir rien faire pour eux. La corde, qui devait apporter le salut, pensaient-ils tous, a causé leur perte. Avant d'être tendue trop raide, elle ne flottait pas, de sorte que ceux qui s'y étaient cramponnés restaient sous l'eau jusqu'au retrait de la vague."

Sur 500 personnes qui se trouvaient dans ces îlots, 373 trouvèrent la mort. Mais lorsque la tempête fut apaisée, les malheureux habitants purent mesurer la grandeur de leur infortune. Le capitaine de "l'Excelsior" qui arriva, quelques jours plus tard, à Hikouerou, dépeint ainsi la situation dans son rapport de mer. "Les gens s'étaient réfugiés sur la partie de l'île où ils se trouvaient en ce moment et ceux qui avaient réussi à y arriver étaient les seuls qui se soient sauvés. L'aspect de ce point de vue était pitoyable; tout était chaviré à droite et à gauche. Les campements des divers groupes d'indigènes et d'Européens, tous silencieux et dans une sorte de prostration faisaient peine à voir. On ne pleurait plus. La mort semblait avoir laissé son empreinte sur la figure de tous."

M. Petit, gouverneur de Tahiti, fit avec la "Durance" la tournée de l'est de l'archipel, apportant partout des secours, rapatriant les malheureux indigènes dans leurs îles. Il lui a été impossible d'évaluer des aujourd'hui l'étendue des pertes matérielles, mais il ne l'estime pas à moins d'un million pour la seule île de Hikouerou. Quant aux morts, le chiffre est malheureusement très élevé, 373 à Hikouerou, 95 à Marokou, 15 à Takoum, 12 à Karola, 12 à Napouka. Il faudrait sans doute, de longues années avant que l'archipel se relève de ces ruines laissées par ce terrible ouragan qui a fait oublier les ravages du cyclone de 1878.

Cognac Boulestin

UN PROCES DE \$50,000

Un Canadien-français poursuivi à Chicago

(Spécial au "Canada")
Chicago, 15. — Mlle Dorothy Mills qui poursuivait M. Z. P. Brosseau, courtier de cette ville, pour un montant de \$50,000 a abandonné le procès.

Mlle Mills et M. Brosseau se sont connus à l'Alliance Française de Chicago, dont M. Brosseau est le président.

POUR LES PIETONS

Ils sont le nombre... mais ils sont aussi, en notre ère de machinisme, la méprisable individualité, la pierre créatrice de chair et d'os, toute naturelle, telle que sortie du sein de sa mère aux nippes grises, employant un mode de locomotion tellement rudimentaire qu'elle ne saurait prétendre à s'élever, décemment, contre toutes les combinaisons ingénieuses de bois, de fer, d'acier, de cuir qui "bouffent la distance" — et lui passent sur le dos !

Traction animale, à vapeur ou à électricité, moteur à ci, moteur à ça, le véhicule est généralement le même : le véhicule dessous, le passant dessus !

Cela n'empêche pas la repopulation, ni les villes de s'étendre, ni les siècles de s'écouler. Mais, enfin, puisque nous sommes à une époque de civilisation et de progrès (on le dit, du moins), peut-être ne serait-il pas indigne de tant de clartés qu'un faible rayon de lumière fût projeté sur la chaussée où tant de nos semblables se débattent entre les roues et les pavés. D'aucuns s'en tirent, les chanceux, avec des contusions; d'autres, moins favorisés, y laissent un œil, un bras, une jambe; certains, enfin, y laissent la vie.

J'entends bien que les maladroits (car, remarquons qu'au cas de rencontre, c'est toujours le conducteur qui rate, la victime de "fourneau" et d'empois), j'entends bien que les maladroits, en vertu des théories du struggle, n'ont pas droit à l'existence. Ils disparaissent, c'est tant mieux, puisqu'ils gênaient les autres; les habiles et les forts; ils doivent disparaître comme, dans les futaies, sont étouffés les arbres malingres, sous l'égoïsme florissant des arbres vigoureux.

Cela s'appelle, je crois, la loi de la sélection — et cela suscite d'ardents défenseurs.

Mais la race haïssable des intellectuels, les sentimentaux incurables qui font passer soit le cerveau, soit le cœur, avant le biceps ou le jarret, et l'aveugle conscient avant le rouge inertie, se permettent de penser que, tout de même, le malade, le faible, du seul fait d'être né, peut prétendre à continuer d'être, à quelque respect de son intégralité, à quelque souci de sa sensation, à quelque pitié de sa souffrance.

De là à étendre cette sollicitude aux infirmes, aux estropiés, aux vieillards, à tous les amoindris de l'espèce humaine, dont le mal, l'accident ou l'âge ruine les facultés, il n'y a qu'un pas.

Et nous le franchissons allègrement. Donc, je désire, aujourd'hui, plaider pour les distraits, les myopes et les durs d'oreille — toutes gens fort en péril dehors.

Car ce qui fait le danger de la rue, ce n'est pas son encombrement, c'est son incertitude, le peu d'ordre qui règne actuellement dans la couleur, la forme des lumières, et la nature des bruits.

Encore, pour les deux premières sortes, est-il, fatalement, quelque organisation. De par la place et la puissance des lanternes, de Parisien point trop gâté, peut deviner, à peu près, quel adversaire le menace, omnibus, tramway, auto, fiacre, bicyclette, voiture des postes, de blanchisseur, de boucher ou de laitier.

Mais, certainement, la chose pourrait être améliorée. Ainsi que pour les omnibus, pour les fiacres, déjà, la nuance des vitres transparentes indique la direction, le quartier, il serait tout à fait aisé d'unifier le mode d'éclairage soit des vélos, soit des motocyclopes, soit des autos, soit de tout véhicule enfin rentrant dans une même catégorie.

Cela ne supprimera pas les accidents, c'est entendu. Seulement, pour minimiser ce soit la chance de les réduire, avouez que cela en vaut la peine. Qui a bien voulu observer, aux carrefours, l'angoisse de personnes âgées ou disgraciées, seules, se rendant mal compte de l'espèce du danger, mais en appréciant l'imminence, soit de l'embûche combien toute mesure augmentant la sécurité publique se trouve justifiée, à la fois, par la raison et par l'humanité.

Quant aux fantasistes, les paradoxes sans cran qui salueront l'abaissement du pavé de bois par ce cri blagueur :

"Plus de sours!" on peut leur répondre que la satisfaction, au moins, de connaître personnellement par quoi l'on est réduit en marée, compensent tout autre légerement — le plaisir de l'aventure.

Quant aux averses, tout est à faire, et à refaire. La cacophonie dont saignent nos oreilles n'est pas seulement un abominable supplice; c'est encore l'orchestration, à la moderne, de toutes les marches funèbres renommées.

Quiconque a la vue basse, quelle que soit son habitude de lire et la perspective de son entendement, se trouve dans l'impossibilité absolue de discerner quelle catégorie de catapulte va lui fondre dessus. C'est absolument la situation identique, quant aux yeux, à celle que je décrivais tout à l'heure quant à l'ouïe, en réclamant, pour les sours, l'avis préalable des lumières.

Il ne s'agit même plus ici de prudence, mais de logique. N'avez-vous pas tous été frappés de ce désaccord entre l'avis préalable, d'avis et ce qu'il annonce? Des cyclistes trouvent délicieux d'alarmer tout un quartier par l'appel des pompiers qui signale l'incendie. D'autre choisissent la clochette qui, d'ordinaire, s'attache au cou du cheval menant une voiture à pneu. D'autres sifflent, d'autres soufflent, c'est Babel!

Que devient la distance — ou la-dessous — l'infirmité — l'ignorance? Comment s'y peut-il reconnaître? Ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait intérêt, pour tout le monde, à éviter pareil désastre?

Il suffirait, là encore, d'unifier tous les bruits, même cloche et même son par genre de véhicules. Quel est l'être raisonnable qui se refuserait à admettre si simple et si modeste exigence? Il n'y a guère que les gamins ou quelques excentriques qui pourraient protester, s'amuser à frauder un règlement, avant, pour but de garantir la sûreté d'autrui.

Personne, d'ailleurs, que moi, n'a l'amour et la vénération de l'indépendance; tant qu'elle n'est nuisible pour aucun; tant que, sous prétexte d'augmenter les droits de celui-ci, elle n'atteinte pas aux droits de celui-là; tant surtout qu'elle ne consacre pas, sous le masque des grands mots, la suppression de la force sur la faiblesse. Et dans un débat où la vie humaine peut être en jeu, il me semble que les préférences puériles, les petites manies ne doivent compter guère... que toutes se soumettraient de bonne grâce à si mince servitude.

Qu'importe le quel — pourvu qu'il ait une âme! Qu'importe le goût de chacun si le pauvre monde, en son ensemble, gagne d'être un peu moins démolé!

SEVERINE.

PEINTURES "ISLAND CITY"

Peintures à maison en 58 couleurs, Peintures à plancher. Sèchent en 8 heures.

MARQUE DE COMMERCE



VERNIS et Couleurs pour voitures, VERNIS pour décorateurs, bateaux, etc. PEINTURES émaillées pour meubles, bains, etc.

PEINTURES ALUMINIUM

Notre marque Island City est notre garantie de qualité.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires, 183 et 190 Rue McGill, MONTREAL.

33-f.m.j.s.

MORT D'UN OCTOGENAIRE

Il avait pris part aux troubles de 1837

Fall River, 15. — Les funérailles de M. François Benoit, de la rue North Court, Bowmanville, décédé la semaine dernière chez son gendre, M. Stanislas Quintin, après une longue maladie soufferte avec résignation, ont eu lieu hier à l'église Saint-Mathieu.

Le défunt, qui était âgé de 81 ans, est né à l'Original, dans le comté de Prescott, sur la rivière Ottawa, en 1822. Il vint s'établir à Malone, N.Y., il y a 40 ans, et en 1872, il vint se fixer à Fall River où il a toujours demeuré depuis. C'était donc un des vieux citoyens franco-américains de notre ville et il s'est toujours fait remarquer par son amour du travail, sa foi inébranlable dans la religion de nos ancêtres et il s'est montré patriote en maintes circonstances.

La longévité est un apanage dans la famille Benoit. Deux des frères du défunt sont morts l'un à 88 ans et l'autre à 95. Son père est mort à 86 ans et ainsi de suite.

Le défunt laisse une belle famille pour imiter sa vaillance à surmonter les luttes et les obstacles de la vie.

Son épouse est décédée en cette ville il y a 7 ans environ.

Il laisse pour déplorer sa perte plusieurs enfants et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Ce sont Mme Stanislas Quintin de cette ville.

Mme François Surprenant, d'Original, Ontario.

Mmes Boyer, Benoit et Goyer.

François Benoit, son fils, est mort il y a deux ans, dans le Kansas, et Mme Céline Rousseau, est morte à Fall River, il y a deux ans.

Le défunt a deux frères vivants au Canada. Ce sont Napoléon et Gédéon Benoit, de l'Original, et une sœur, Mme Joséphine Benoit du même endroit.

Le défunt était un des patriotes de 1837. Sa famille est originaire du comté des Deux-Montagnes.

A GRAND MÈRE

(Spécial au "Canada")

Grand-Mère, 15 — M. M. Bourgeois et Pepin, ci-devant de Waterbury, Conn., viennent d'ouvrir un magasin voisin du marché. Ils doivent aussi ouvrir un autre magasin de fruits avec restaurant à Grand-Mère, près de la manufacture de pulpe.

M. Paquette, de la société Ferland & Paquette, est à faire construire une jolie résidence sur la rue principale, près de l'avenue de la Gare.

Le St-Maurice est libre de glace et le flottage des billots va bientôt commencer.

Notre nouveau marché est ouvert depuis le 1er avril et donne un essor nouveau aux affaires. Les bouchers avaient magnifiquement décoré leurs stalles pour Pâques et leur assortiment de viandes était des plus beaux.

Plusieurs magasins de fruits, bonbons, cigares se sont installés dans le bas du marché et les propriétaires paraissent des plus satisfaits de la perspective des affaires.

M. Joseph Chamberlain, plâtrier de Montréal, est à finir le haut du marché, qui devra servir de cour de justice pour Grand-Mère.

La perspective des affaires est bonne pour le printemps. On dit qu'il y aura beaucoup de nouvelles constructions. Les travaux de construction de l'église doivent commencer aussitôt que possible.

Le sirop d'érable a fait son apparition sur notre marché, samedi dernier. M. Gareau, de St-Jacques, en avait une couple de barils qu'il a vendus en un instant à bon prix.

M. A. Poirier, qui était à St-Paulin depuis quelque temps, est de retour et doit ouvrir prochainement une boutique de peintre.

Les cultivateurs de Ste-Flore parlent de commencer les labours prochainement.

Tous les bouchers de notre ville ont maintenant leurs étaux dans le nouveau marché et tous sont satisfaits des affaires qu'ils font. C'est une grande commodité pour tout le monde.

Le fils adoptif de M. Geo. Delage, qui a été bien malade depuis quelque temps, prend beaucoup de mieux et pourra reprendre ses études dans quelques jours.

MUTILÉ A MORT

Lawrence, Mass., 15. — Henri Paré, un serrurier, à l'emploi de la manufacture Arlington, a été mutilé à mort en travaillant dans la cour de la manufacture, vendredi dernier.

Paré était à accoupler des convois de marchandises, lorsqu'il fut pris entre un char et une plateforme qui s'éleva le long de la cour à quelque distance à l'arrière de l'entrepôt de la manufacture. Le malheureux a été affreusement mutilé et succomba à ses blessures quelques instants après l'accident.

La victime était âgée de 35 ans. Il résidait avec sa mère, au 251, rue Lowell. Il laisse une épouse et quatre enfants à l'île du Prince Edouard. Paré était pour quitter son emploi cette semaine avec l'intention de retourner auprès de sa femme et de ses enfants.

L'assistant-corneur Reed fit son enquête et les restes du pauvre malheureux furent exhumés, remis entre les mains des entrepreneurs de pompes funèbres Lacaille et Legendre.

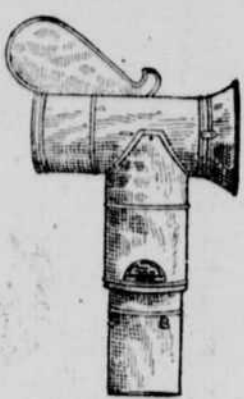
Ventilateurs ! Ventilateurs !

Nous recommandons

tout particulièrement notre

Ventilateur Zéphir

pour activer le tirage des cheminées. Il a prouvé son efficacité durant tout l'hiver dernier alors qu'un grand nombre de personnes, forcées d'employer le charbon mou, devaient obtenir un tirage plus qu'ordinaire.



Ventilateur Zéphir.

Quant au VENTILATEUR EOLIEN, sa supériorité a été démontrée depuis longtemps. Il suffit de dire que la Compagnie du Pacifique Canadien, qui a expérimenté ce ventilateur depuis six ans, nous a donné une nouvelle commande de 200 VENTILATEURS de 24 pouces de diamètre pour leurs nouvelles usines à Hochelaga.

LESSARD & HARRIS

7 RUE STE-ELIZABETH, - - - - - MONTREAL

Catalogues fournis sur demande.

BOIS de Sciage et de CHARPENTE	T. PREFONTAINE & Cie, Ltée Bureau : Angle des rues Napoléon et Tracey Cour à bois : Le long du canal Lachine, des deux côtés. STE-GUNEONDE Spécialité : Bois préparés de toute manière et passés à la chaudière sur demande. Pin, Epinette et bois franc, Clapboards et Bardeaux Poteaux, Piquets — Cotonniers, Chêne, Merisier, Érables. Tél. Bell 8141. Tél. Mds 1361.
--	---

Rails d'Acier de CAMELL

AUSSI

Ligne complète de fournitures d'entrepreneurs,

Pelles mues par la vapeur. Locomotives,

Chars-Wagons. Piques, Folles, Marteaux.

